



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire

Association pour le développement de l'apiculture en Pays de la Loire

Bulletin d'adhésion 2023

Collège 1: Apiculteurs pro, pluriactifs, retraités, porteurs de projets

<input type="checkbox"/> Je suis apiculteur-trice en individuel <i>Apiculteur cotisant MSA, y compris cotisant de solidarité</i>	80€	
<input type="checkbox"/> Je suis apiculteur-trice en société (EARL, GAEC, ...) <i>Chaque associé.e dispose d'un droit de vote à l'AG</i>	40€ pour la société + 40€/personne associée <i>(Ex : une structure avec deux associés : 40€+40€+40€ = 120€)</i>	
<input type="checkbox"/> Je suis porteur-se de projet à l'installation, non cotisant MSA	25€	
<input type="checkbox"/> Je suis apiculteur-trice professionnel retraité	40€	

+ Éventuel soutien libre <i>Je souhaite soutenir l'association et verse en complément de mon adhésion, le montant suivant</i>	
---	--

TOTAL du règlement (adhésion + éventuel soutien libre)	
---	--

Nom de la société :

Adresse :

Code postal et commune :

Mail(s) :

Nom associé.e 1 : Tél :

Nom associé.e 2 : Tél:

Nom associé.e 3 : Tél :

Nombre de colonies (approximatif) :

PARLEZ-NOUS DE VOS ATTENTES

PRÉCISEZ VOS ATTENTES ET BESOINS

.....

.....

.....

.....

.....

- J'autorise l'ADA à communiquer ponctuellement mes coordonnées aux autres adhérents de l'ADA pour des raisons d'intérêt commun (propositions de commandes groupées, échanges entre voisins, prise de contacts de la part des nouveaux installés, ...).
- J'autorise l'ADA à utiliser pour sa communication les photos prises lors d'événements organisés par l'association et sur lesquelles je pourrais apparaître.

SOUHAITEZ-VOUS VOUS IMPLIQUER DANS LES COMMISSIONS DE L'ADA PL ?

Pour contribuer à la mise en œuvre des actions de l'ADA PL

- Communication
- Technique et sanitaire
- Environnement/Biodiversité/
Relations avec les agris
- Installation
- Économie
- Formations - pour pro et non pro

POURQUOI ADHÉRER À L'ADA PL ?

ÊTRE ADHÉRENT C'EST :

- Être informé en temps réel
- Être mis en réseau, créer des liens
- Être accompagné pour s'installer, pour investir, avoir un interlocuteur réactif pour nous conseiller face aux « paperasseries » qui nous assaillent
- Avoir un droit de vote et participer à l'élection des représentants de la filière apicole régionale
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'apiculture
- Obtenir de l'aide en cas de coup dur
- Sécuriser son système d'exploitation, son suivi de cheptel, améliorer ses performances

Pour les apiculteurs et apicultrices professionnels, c'est investir pour sa profession et son avenir.

COMMENT RÉGLER VOTRE ADHÉSION ?

• Par chèque :

Chèque à libeller l'ordre de l'ADA PL.

Le bulletin d'adhésion et le chèque sont à envoyer à l'adresse :

ADA Pays de la Loire, 1 rue des Magnolias 49130 Les Ponts de Cé

• Par virement bancaire :

Vous pouvez effectuer un virement - voir RIB ci-contre
Merci de bien préciser votre nom dans le libellé du virement.
Le bulletin d'adhésion est à envoyer par mail à l'adresse
adapaysdelaloire@gmail.com, ou par courrier.

Une facture vous sera envoyée à réception de votre adhésion

Relevé d'identité bancaire			
ASSOC. POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE			
Domiciliation : Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine			
Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17906	32	96407524605	12
IBAN	FR76 1790 6000 3296 4075 2460 512		
BIC	AGRIFRPP879		